

BREVES DE THIL

N° 96

SOMMAIRE

1 Edito

2 Actu municipale

4 Retour sur le 11 novembre

5 Culture et Loisirs

8 L'Info

OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi de 08h30 à 11h15
mardi de 08h30 à 11h15
jeudi de 13h30 à 16h15
vendredi de 14h00 à 18h
samedi de 09h00 à 12h00

Le maire reçoit sur rendez-vous le vendredi de 15h à 18h.

TEL : 04 78 06 19 90

CONTACT : mairie.thil@thil.fr
hgauthier@thil.fr

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

EDITO

En contrepoint aux interrogations qui marquent, en cette fin d'année 2011, notre futur collectif au niveau national et les capacités de financement de son avenir, je souhaite, avec le Conseil municipal, mettre en valeur la solidité de l'action municipale au cours de ces douze derniers mois.

Les projets que nous avons esquissés en fin d'année dernière et qui résultaient, pour certains d'entre eux, des engagements de 2008 de l'équipe municipale ont été menés à bien dans les enveloppes financières votées en mars dernier avec le Budget communal :

- Dès le début juillet, ouverture du «City Stade – City Park» et «Espace de loisirs et de détente» dans les emprises du Stade, qui connaît depuis, le succès familial attendu sans que nous ayons eu à déplorer des dérives de toute nature ;

- Réfection des voiries communales avec création d'un jalonnement piétons rue de l'Eglise et pour partie des accès Chemin du Mas Durand.

Au delà de ces opérations visibles de tous, la «logistique» relative à la réalisation du Schéma Directeur de l'Assainissement collectif et de la Révision du PLU a été finalisée : les marchés d'études ont tous été attribués et lesancements des marchés ont été organisés. Votre commune travaille à notre avenir. Nous nous attacherons à vous informer et à solliciter vos avis dans les mois à venir !

Du côté de notre communauté de communes, les évolutions nouvelles concernent :

- LILÔ, qui affiche dès la première semaine des résultats de fréquentation encourageants,
- La déchèterie est en cours de transformation de son organisation. Les désagréments temporaires, occasionnés par ce rodage nécessaire, devraient conduire à terme à améliorer le service aux usagers,
- Dès les premiers mois de 2012, les navettes Colibri faciliteront vos déplacements domicile-travail. Ces réalisations valorisent le territoire de la Côtère et profitent à notre commune.



N° 96 - Page 1/8

Le dimanche 8 janvier à 11h, salle polyvalente de Thil, Voeux du Maire et de la Municipalité.

Suite page 2

ACTU MUNICIPALE

Les nouvelles raretés financières auxquelles nous serons confrontés dans les mois et années à venir nous imposeront plus de sélectivité dans nos choix et stratégies d'investissements !

Cependant, le faible taux d'endettement de la commune devrait nous laisser des marges de manœuvre pour financer des équipements structurant de la commune.

Votre Conseil municipal est porté par l'ardeur de continuer à œuvrer à notre avenir commun et celui de nos enfants.

Les fêtes de fin d'année arrivant à grands pas, le Conseil municipal se joint à moi pour souhaiter par avance, aux petits comme aux grands un Joyeux Noël et d'agréables Fêtes de fin d'année !

Votre Maire,

Bruno LOUSTALET

PETIT RAPPEL DE COURTOISIE...

Les feux de végétaux (et de tout autre matériau, d'ailleurs !) sont interdits. Non seulement dangereux, ils sont une gêne pour vos voisins... Pensez à eux avant de craquer une allumette...

Nous vous rappelons également que le stationnement sur le parking de la Place de la Mairie se limite aux places marquées au sol. Les trottoirs sont réservés aux piétons ! Le parking du cimetière est à votre disposition.

Compte rendu des Conseils Municipaux des 10 novembre et 14 décembre 2011



Les Comptes rendu complet du Conseil municipal sont accessibles sur le site internet www.thil.fr dès leur approbation par le Conseil municipal.

Les principales délibérations votées concernent :

- La nomination de l'agent coordonnateur et des agents recenseurs en vue du recensement de la population
- L'habilitation donnée au Maire en vue de la signature de la convention permettant au Sou des Ecoles de contribuer au financement des activités de natation scolaire
- L'institution de la Taxe d'aménagement qui remplace la Taxe Locale d'Équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée.

La taxe d'aménagement sera applicable à compter du 1^{er} mars 2012. Elle est destinée à remplacer, au 1^{er} janvier 2015, les participations telles que la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

*A Thil, le taux de 3,6% a été institué de façon **à ne pas créer de produits fiscaux supplémentaires** par rapport aux produits engendrés par les taxes en vigueur.*

- La désignation du représentant de la commune à l'assemblée générale spéciale de la Société Publique Locale venant se substituer à la société d'économie mixte SEGAPAL qui exploite le Parc de Miribel – Jonage (Grand Parc)

Le prochain Conseil municipal se tiendra en Mairie au cours de la dernière semaine de janvier.

La mairie sera fermée du lundi 28 décembre au lundi 2 janvier inclus. Une permanence pour inscription sur les listes électorales sera assurée le 31 décembre entre 9h et 11h par les élus.



NOTIFICATION DE MARCHE PUBLIC

Le marché d'études relatif à la révision du PLU a été notifié le 1^{er} décembre à la société URBI et ORBI à la suite d'un appel d'offres public pour un montant de 53817,61 euros TTC. Le premier numéro des Brèves de 2012 détaillera les plannings respectifs des processus de révision du PLU ainsi que ceux des études relatives au Schéma Directeur de l'Assainissement Collectif.

COMPTONS NOUS EN 2012 !

Le recensement de la population se déroulera sur la commune du **19 janvier au 18 février 2012**. Pour plus d'information, voir le prospectus d'information de l'INSEE qui vous sera distribué en début d'année.

Le recensement est une Obligation légale (cadre juridique fixée par la loi « Démocratie de proximité » du 27 février 2002, décrets et arrêtés pris en application) :

- Il a pour objet de dénombrer et de caractériser la population, les logements,
- La **confidentialité des informations recueillies est protégée**.

L'enjeu pour la commune est d'importance car le dénombrement de la population est un élément important des dotations financières (*Dotation Générale de Fonctionnement, Dotation Générale d'Équipement*) attribuées à la commune par l'Etat (en 2010 : 104445 euros soit 16 % des recettes communales).

La commune a mis en place son organisation depuis le mois de juillet dernier :

- Le village est partagé en deux districts (selon le découpage INSEE) de part et d'autre de la rue de l'Église,
- L'équipe de recensement est constituée par :
 - Marie-Laure POTINET, coordonnateur communal (suivi du 'tableau de marche du recensement, vérification et saisie informatique des questionnaires),
 - Marcel COUCAUD et Michel POTINET, agents recenseurs disposant d'une carte officielle, auront la charge de distribuer les questionnaires, d'aider au besoin à les remplir et à les récupérer. Ils bénéficient de l'expérience acquise précédemment lors du recensement de 2007.

Ces opérations pourront avoir lieu en début de soirée.

La Mairie vous remercie, par avance, de leur réserver le meilleur accueil.

Monsieur le Maire, responsable légal du bon déroulement du recensement, assisté si besoin par Madame la Secrétaire générale, apportera tout appui à l'équipe ainsi constituée et aux éventuelles questions que vous seriez à même de vous poser sur le déroulement de cette opération.

En votre nom, la Mairie vous remercie, par avance, de votre coopération !



Marie-Laure POTINET



Michel POTINET



Marcel COURCAUD

LA JEUNESSE FACE AU DEVOIR DE MEMOIRE

Après la mort de Lazare Ponticelli, le dernier « poilu » français, en mars 2008, que peut encore signifier la commémoration du 11 novembre ?

Lazare, qui a longtemps refusé les hommages, souhaitait « que la jeunesse d'aujourd'hui n'oublie pas les combattants (...) qui ont sacrifié leur vie afin qu'elle puisse vivre dans une France libre ».

Son souhait a trouvé écho à Thil, lors de la commémoration du 11 novembre 2011. Les élèves de CM2 de l'école de la Riotte ont lu pour les Thilois venus nombreux assister à cette cérémonie, mais aussi pour ceux dont les noms sont gravés sur le monument aux morts, pour Lazare et pour tous ses camarades, le célèbre poème de Rimbaud «Le dormeur du Val». À la lecture de ce poème, qui dénonce si justement l'horreur de la guerre, les enfants réalisent la promesse que Lazare échangeait avec ses camarades de tranchées : « Quand nous montions à l'assaut, nous nous disions : si je meurs, tu penseras à moi ».



LE DORMEUR DU VAL

*C'est un trou de verdure où chante une rivière,
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.*

*Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,
Dort ; il est étendu dans l'herbe, sous la nue,
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.*

*Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme
Sourirait un enfant malade, il fait un somme :
Nature, berce-le chaudement : il a froid.*

*Les parfums ne font pas frissonner sa narine ;
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine,
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.*

Arthur RIMBAUD



Le lundi 11 novembre 1918, à 11 heures, pour la première fois depuis 4 ans, Lazare quitte sa tranchée et ne risquera plus sa vie à tout instant. L'armistice (arrêt des combats) a été signé le matin même, la première guerre mondiale est enfin finie. Lazare qui n'a pas encore 21 ans, a survécu à l'enfer: huit millions de morts, six millions de mutilés.



Culture et Loisirs

CLUB DE LA SEREINE

Club de Gymnastique pour tous niveaux, que ce soit en Gymnastique Artistique Féminine et Masculine, compétition et loisirs, en passant par la Gym Volontaire, la Gymnastique Douce, le Step, la Baby gym, le Team gym ; la Sereine de Montluel a compté près de 400 adhérents la saison dernière.

Le Club de La Sereine compte à ce jour : 2 salariés à temps plein, 2 salariés à temps partiel et environ une quinzaine de bénévoles assurant les cours du lundi au samedi, et 10 bénévoles s'occupent du fonctionnement administratif : cela représente 67 heures / Semaine de bénévolat uniquement en entraînement.

4 Equipes en Division Fédérale, Critérium et Nationale ont fait les déplacements à Toulouse, Cholet et Calais pour défendre les couleurs de notre club et de notre canton.

Malgré les excellents résultats de notre équipe Team Gym (4^{ème} en championnat de France), cette année, notre section peine à renouveler ses effectifs. Cette discipline de la Fédération

de Gymnastique qui se pratique en équipe est ouverte à tout gymnaste de plus de 12 ans garçon et/ou fille. Cette discipline regroupe 3 activités : mouvement d'ensemble chorégraphié, acrobaties au sol et saut de cheval allié au trampoline.

Pour l'année 2010-2011, 12 licenciés viennent de la Commune de Thil. A noter Arnaud COTE, membre de l'équipe de Division Critérium, a été finaliste aux Championnats de France. Quant à son frère Jules, il s'est illustré en équipe en Division Nationale et en Team Gym.

Cette année encore, La Sereine organise des manifestations primordiales pour la pérennité du Club : le 3 décembre 2011, le Gala du Club à La Boisse - le 22 janvier 2012, le loto à Balan et le 4 février 2012, le Championnat Départemental Individuel à La Boisse.

Nous vous attendons nombreux soit pour regarder, nous aider ou tout simplement pour nous soutenir.



Festivité

**COMMUNIQUE SPECIAL - STOP -
SORTIE DE SKI PREVUE LE SAMEDI
28 JANVIER 2012 - STOP -
NE PAS OUBLIER DE RESERVER SA
JOURNEE - STOP -
INFORMATIONS
COMPLEMENTAIRES A VENIR DANS
VOS BOITES AUX LETTRES DANS
LES JOURS QUI VIENNENT -
STOP**

SOU DES ECOLES

Bonjour,

Quelques mots pour vous donner les dernières nouvelles de l'Association : le Loto 2011 a été un succès, malgré

un public moins nombreux que les années précédentes et nous remercions M. Avit Valleix pour sa contribution déguisée !! Un grand merci également à tous les parents qui ont fourni les gâteaux vendus à la buvette.

Le Père Noël s'est également rendu à l'école, grâce à M. Vincent Traclet, en petites foulées, s'il vous plait... Merci à lui !

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 8 janvier pour la VENTE DE BRIOCHE. Ouvrez-nous bien grand vos portes ! Et si vous souhaitez nous aider pour cette distribution, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes Fêtes de fin d'année. A bientôt !

Le Bureau

**académie
musique
& danse**

Si vous souhaitez découvrir la musique ou la danse, approfondir vos connaissances artistiques ...

Quelques places sont encore places disponibles.

Classe instrumentale dès 8 ans ; violon, alto, flûte-traversière, harpe, accordéon, piano.

Classe de danse dès 8 ans : classique.

De 4 à 6 ans ; Eveil et Initiation à la musique ou la danse.

Chorale : ensemble vocal (de 15 à 25 ans.)

Atelier chansons (8 à 15 ans).

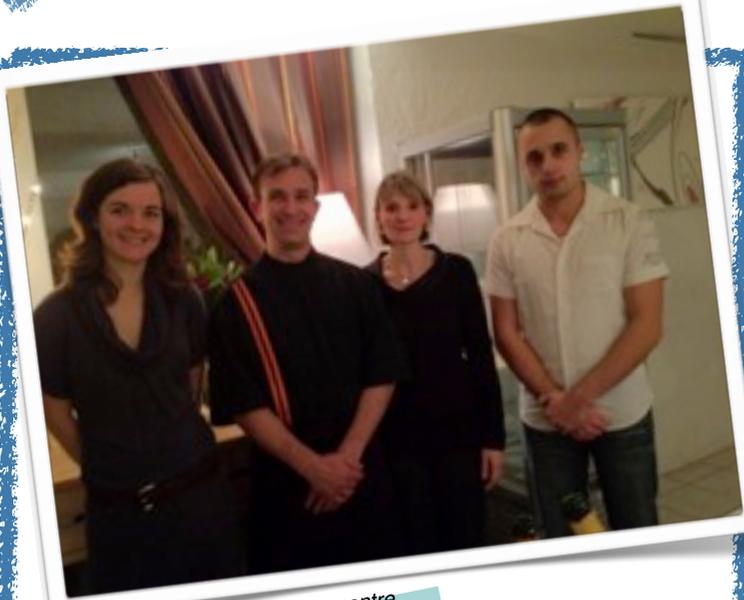
Ateliers instrumentaux; selon niveau, possibilité de rejoindre certains groupes.

Pour tout renseignement : académie de musique et de danse de la CCMP

04 78 55 66 65 ou

acmusidanse@cc-miribel.fr

Information municipale et d'ailleurs...



Claire et Alfred RIVOIRE, au centre

Le 14 novembre dernier, Claire et Alfred Rivoire, propriétaire de **L'Auberge de Thil**, ont reçu le label de Maître-Restaurateur. L'Auberge de Thil devient donc l'un des 15 établissements de l'Ain labellisés par ce titre.

Le restaurant, repris en 2008, attire chaque jour une soixantaine de convives, charmés par une cuisine traditionnelle élaborée à partir de produits frais et du marché, dégustée dans un cadre contemporain. Claire et Alfred ont effectivement apporté leur touche «déco» à l'établissement, et investi, entre autre, dans l'achat de panneaux acoustiques.

L'été, l'agréable terrasse invite à la convivialité et à la gourmandise !

Un grand bravo à nos jeunes restaurateurs pour ce label largement mérité, et qui est une reconnaissance de leurs compétences et de leur travail.

La qualité Maître-Restaurateur est une garantie de cuisine élaborée sur place avec des produits bruts de qualité par une équipe de professionnels de la restauration.

Les plats proposés doivent être diversifiés. En outre, en matière de suggestions ponctuelles, au moins l'un des éléments constituant un repas (entrée, plat, dessert) doit être renouvelé quotidiennement. Ce titre, décerné par arrêté préfectoral, est soumis à un audit de contrôle respectant chaque aspect du cahier des charges des Maîtres-Restaurateurs.

ASSOCIATION
DÉPARTEMENTALE
D'AIDE AUX PERSONNES
DE L'AIN

ADAPA

L'aide à domicile pour tous

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?
Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services aux Personnes
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraites
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

Aide à la personne
(toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne
(entretien du linge et du cadre de vie)

Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle

Nous pouvons également vous proposer d'autres services...

Contactez la responsable de votre secteur, elle se déplace à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

M^{me} Sophie BERLIER
1820, Grande Rue – 01700 MIRIBEL
☎ 04 78 55 35 66 / Fax : 04 78 55 18 74
(s.berlier@adapa01.com)



CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales, mais aussi des informations personnalisées sur votre dossier.

Par INTERNET :
www.caf.fr

- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre CAF.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

Par TELEPHONE :
0 810 25 01 10
(prix appel local depuis un poste fixe)

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
 - Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.
- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h30**
 - Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le par E-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.